

Ville de Marseille

# Les résultats de l'Enquête Santé Flash 2023



VILLE DE  
MARSEILLE





**A**gir pour protéger les Marseillaises et les Marseillais, c'est d'abord comprendre en profondeur les besoins et les attentes d'une population et d'un environnement qui évoluent. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous agissons sans relâche depuis trois ans pour construire une politique de santé à la hauteur des enjeux d'une grande capitale européenne.

En consacrant 25 millions d'euros à la rénovation des hôpitaux publics de Marseille, la Ville montre un engagement sans faille au service de l'offre de soin marseillaise ; cet engagement se déploie sur tous les sujets, et notamment le sujet essentiel de la santé féminine, restée trop longtemps le parent pauvre des politiques publiques en la matière.

Cette enquête s'inscrit dans la démarche partenariale initiée par la Ville. Dès notre arrivée, nous avons fait le choix de fédérer les acteurs du territoire autour d'un Conseil Communal de Santé pour construire une approche transversale de notre action. Comprendre et saisir en détails les enjeux sanitaires d'une ville aux réalités multiples, c'est se donner les moyens d'agir pour un service public de la santé efficace et utile. C'est le sens de cette enquête, réalisée en 2023 auprès de plus de 3000 Marseillais.

Les enseignements de cette enquête doivent nous alerter et nous donner des outils pour affiner notre action. Près d'un habitant sur quatre déplore une offre de transport insuffisante pour se soigner correctement, se considère en mauvaise santé et ne bénéficie pas d'un accès aisé à un médecin généraliste. Nous saurons collectivement nous rendre à la hauteur des défis pour rétablir sur le long terme une offre de santé cohérente et utile pour tous.

**Benoît PAYAN**  
Maire de Marseille



Chères Marseillaises, chers Marseillais,

Depuis 3 ans l'équipe municipale travaille sans relâche pour mettre en place des politiques publiques de santé fortes, innovantes et très concrètes. Nous avons adopté une approche de santé globale et agissons ainsi dans tous les domaines du quotidien : lutte contre l'obésité infantile, accès aux soins pour toutes et tous, rénovation et végétalisation des cours de récréation pour nos écoliers ou encore la promotion du sport à grande échelle.

C'est avec l'appui du Conseil Communal de Santé et des acteurs de terrain que j'ai pu lancer ces chantiers novateurs pour la Ville de Marseille. Depuis 3 ans, des Marseillaises et des Marseillais, de tous horizons et de milieux divers, se réunissent et participent bénévolement à la conception et à l'organisation des politiques publiques de santé de la municipalité.

Pour confirmer cette volonté d'instaurer la démocratie sanitaire, nous avons lancé en février une enquête santé auprès de toute la population marseillaise. Des bénévoles associatifs sont venus à votre rencontre, dans tous les quartiers de la ville, pour vous encourager à donner votre avis. Vous êtes plus de 3000 à nous avoir répondu et je tiens à vous en remercier. Vos priorités sont claires : santé environnementale, qualité de l'alimentation et accès aux soins.

Ces résultats sont intéressants puisqu'ils confirment la dynamique engagée par la Ville, et donnent de nouvelles clefs de lecture à la majorité municipale et à ses partenaires.

Chères Marseillaises, chers Marseillais, merci pour votre participation et, ensemble, continuons d'avancer.

**Michèle RUBIROLA**

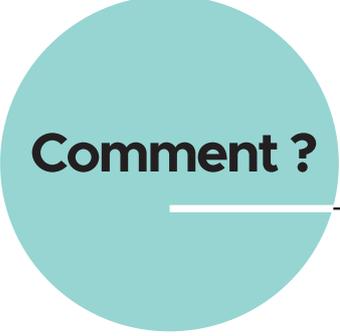
Première adjointe au Maire de Marseille en charge de l'action municipale pour une ville plus juste, plus verte et plus démocratique, de la santé publique, de la promotion de la santé, du sport santé, du conseil communal de santé, de la santé environnementale, des affaires internationales, de la Coopération



**Pour qui ?**

---

**Toutes les personnes résidentes  
à Marseille au moment de l'enquête**



**Comment ?**

---

**Un questionnaire de 14 questions**  
En ligne ou en papier ou accompagné

Un questionnaire complémentaire  
pour les habitants de Frais Vallon (13<sup>e</sup>)  
et Consolat Mirabeau (15<sup>e</sup>)  
**Des "focus groupes"  
des acteurs de terrain**



**Pourquoi ?**

---

Pour en apprendre plus sur l'accès  
à la santé des Marseillaises  
et des Marseillais

Pour interroger les priorités santé  
des habitants



**Quand ?**

---

**Du 1<sup>er</sup> février au 31 mars 2023**

# Qui a répondu ?

6 répondants sur 10 sont des femmes  
2 répondants sur 10 sont des hommes  
2 personnes sur 10 n'ont pas répondu à cette question

## 3144 Marseillais

### Un très bon niveau de participation

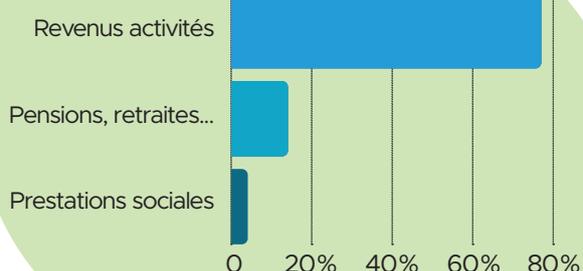
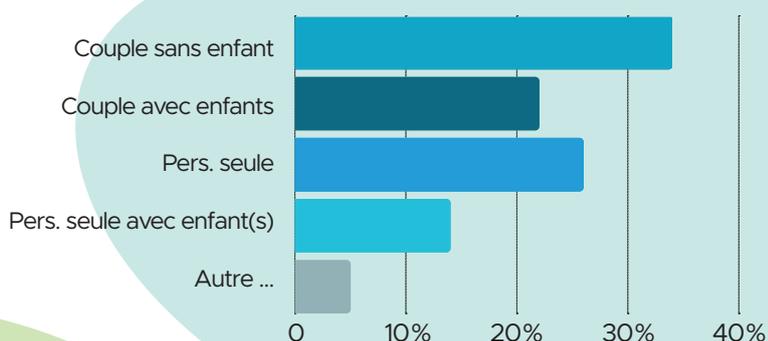
Une marge d'erreur de 2%  
(= écart éventuel entre les réponses de l'échantillon et celle de la population)

### Un niveau de confiance de 95%

(= probabilité que les comportements de l'échantillon traduisent fidèlement ceux de la population)

### Pour comparaison Chiffres INSEE 2020

Personne seule : 43,4%  
Couple sans enfant : 19,6%  
Couple avec enfant : 22,5%  
Famille monoparentale : 12,8%



### Pour comparaison Chiffres INSEE 2020

Revenus d'activité : 72%  
Pensions, retraites et rentes : 26%  
Prestations sociales : 10,3%

**Un échantillon représentatif** en termes de composition du foyer

pour les couples et familles monoparentales

**Une sur-représentation** des couples sans enfants

**Une sous-représentation** des personnes seules.

Un échantillon représentatif sur le critère d'âge.

# En résumé

**24%**

Vous êtes près d'1 habitant sur 4 à déclarer ne pas avoir accès à une offre de transport permettant d'accéder facilement à une offre de santé.



**26%**

Vous êtes près d'1 habitant sur 4 à déclarer se sentir en mauvaise santé.



**Vous êtes 1 habitant sur 4**

à ne pas avoir accès facilement à un médecin généraliste



**Vous êtes 6 femmes sur 10**

à déclarer ne pas avoir accès facilement à un gynécologue

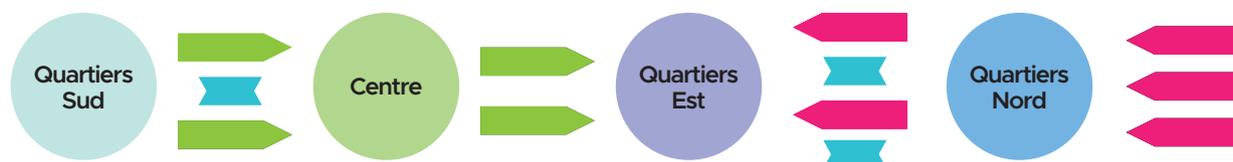


## De fortes disparités territoriales

Plus on s'éloigne du centre-ville, plus l'accès à la santé, à un médecin généraliste et aux soins est perçu comme difficile.



Ce constat est accentué lorsqu'on est plus âgé, lorsqu'on élève un ou des enfants seul(e) ou en famille, et lorsqu'on a de faibles revenus.



## Vos priorités de santé

La santé liée à l'environnement et à vos cadres de vie

L'accès à une alimentation de qualité

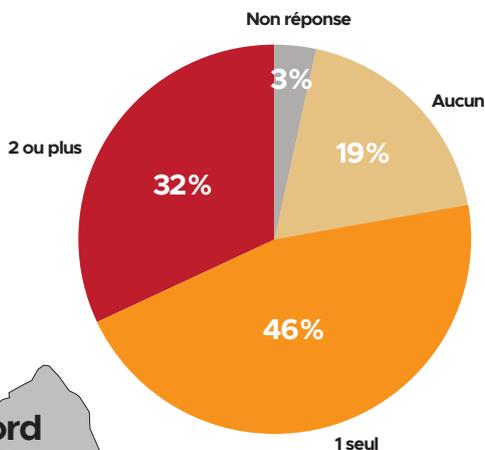
L'accès aux soins



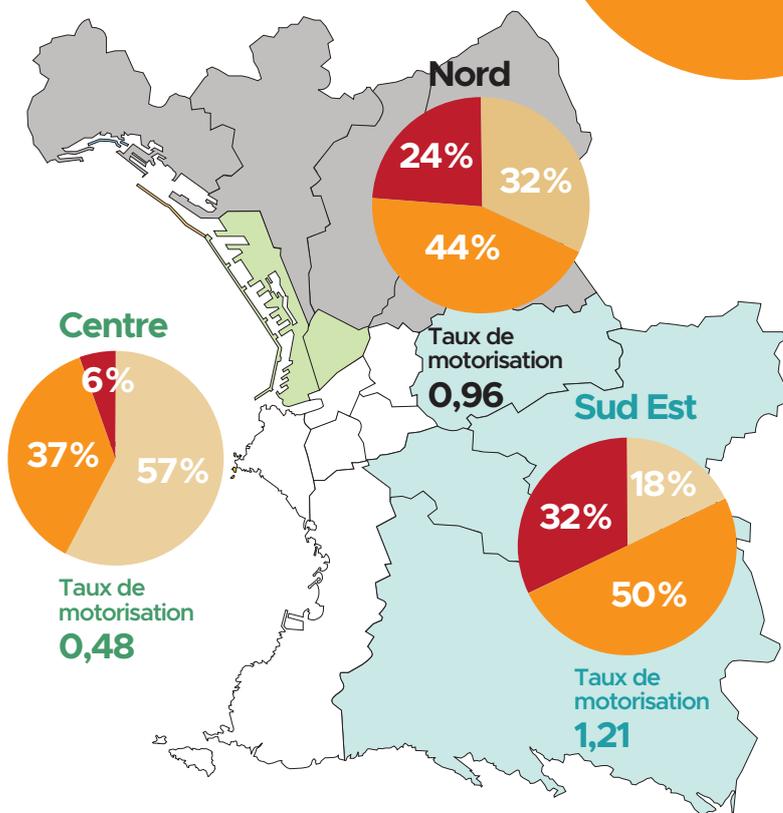
# La mobilité

De combien de moyens de locomotion motorisés (voiture, scooter...) disposez-vous au sein de votre foyer ?

Base : 3144



Taux de motorisation des ménages selon le territoire de résidence



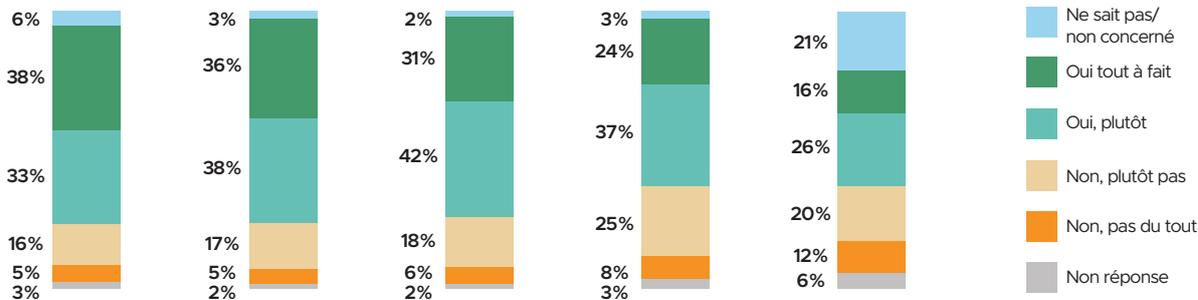
Pour comparaison  
Données communales  
Source EMD 2009

En % des ménages



Taux de motorisation  
Nombre moyen de véhicule par ménage

## Les modes de transport collectif et l'accès aux services



Pour vous rendre sur votre lieu de travail, formation, étude (y compris école, collège, lycée... pour les enfants)

Pour accéder aux commerces, faire vos courses, vous rendre au marché

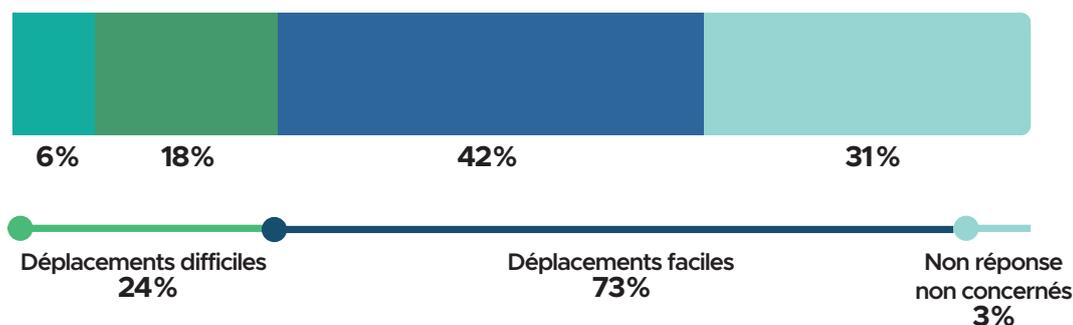
Pour accéder à l'offre de santé (médecin, hôpital...)

Pour accéder aux loisirs, sorties

Permettant aux enfants/jeunes du foyer de se déplacer en autonomie

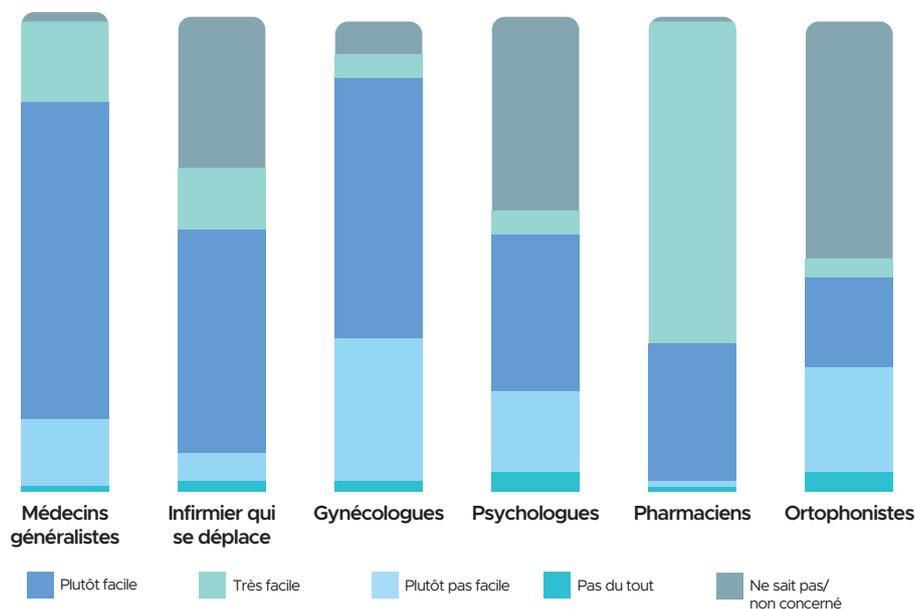
# L'accès à la santé

Les modes de transport collectif vous permettant de vous déplacer facilement au quotidien pour accéder à l'offre de santé:



**24%**

Près d'1 habitant sur 4 déclare ne pas avoir accès à une offre de transport permettant d'accéder facilement à une offre de santé.



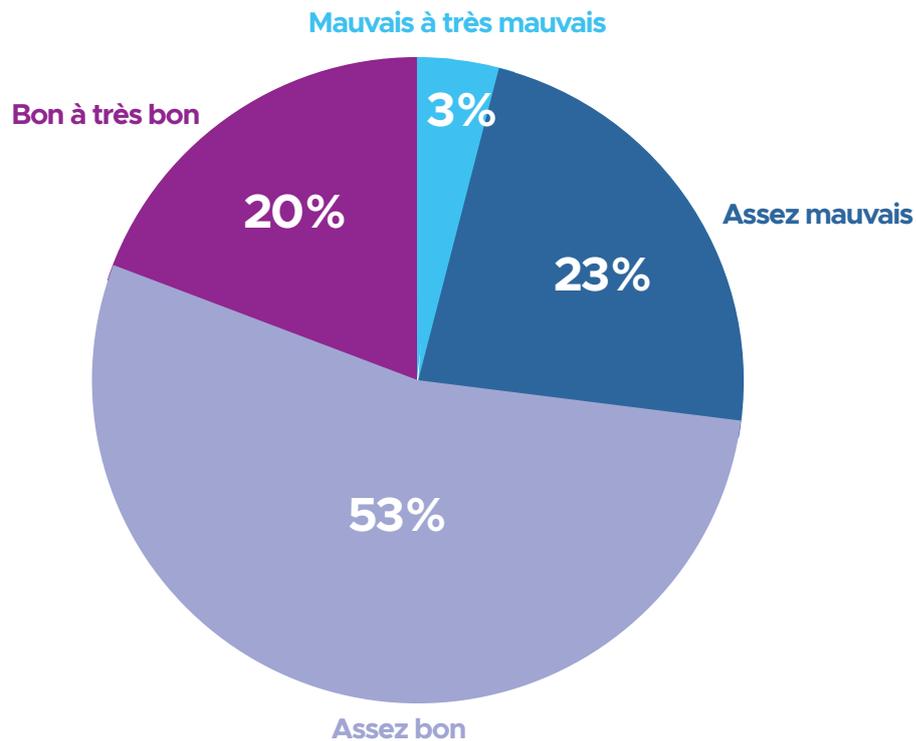
1 habitant sur 4 déclare ne pas avoir accès à facilement à un médecin généraliste (délai de prise de rendez-vous, médecin acceptant de nouveaux patients, etc).



6 femmes sur 10 déclarent ne pas avoir accès à facilement à un gynécologue (délai de prise de rendez-vous, médecin acceptant de nouveaux patients, etc).

# La perception de l'état de santé

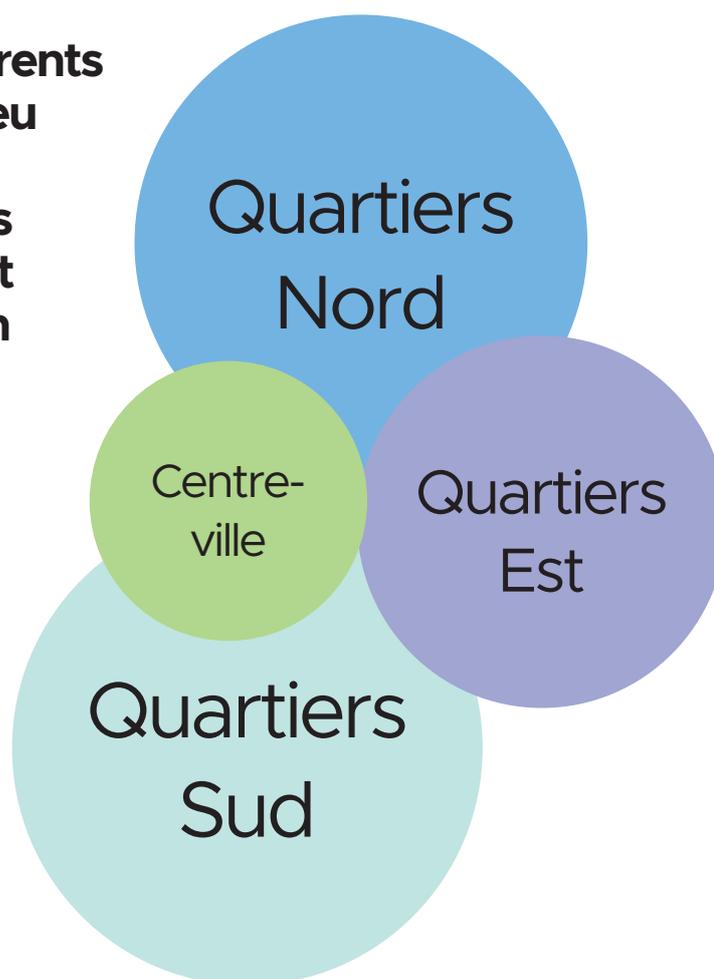
Comment décrivez-vous votre état de santé sur la dernière année :



**26%**

Un quart des Marseillais se décrivent en mauvaise santé

**4 profils différents  
selon votre lieu  
de résidence  
et votre accès  
à un transport  
collectif ou un  
moyen de  
locomotion**



**Caractéristiques prédominantes par zone**

|                           |  |   |                       |
|---------------------------|--|---|-----------------------|
| Accès transport collectif |  |   | <b>Centre-ville</b>   |
| Mode de locomotion        |  | <b>Pas de véhicule</b>                                      |                       |
| Profil des répondants     |  | <b>26-45 ans ++</b>   |                       |
| Accès transport collectif |  |   | <b>Quartiers Sud</b>  |
| Mode de locomotion        |  | <b>Au moins 1 véhicule</b>                                  |                       |
| Profil des répondants     |  | <b>Plus âgés ++</b>   |                       |
| Accès transport collectif |  |   | <b>Quartiers Est</b>  |
| Mode de locomotion        |  | <b>Au moins 1 véhicule</b>                                  |                       |
| Profil des répondants     |  | <b>Familles avec enfants ++</b>                             |                       |
| Accès transport collectif |  |   | <b>Quartiers Nord</b> |
| Mode de locomotion        |  | <b>Au moins 1 véhicule</b>                                  |                       |
| Profil des répondants     |  | <b>Jeunes, personnes âgées,<br/>Familles monoparentales</b> |                       |

# Ce que vous dites de votre accès aux soins, à la santé et votre perception de votre état de santé



Vous jugez votre accès aux soins ou à l'offre de santé facile à très facile plus souvent que la moyenne.



Votre accès à un médecin généraliste semble plus facile.



Votre état de santé est jugé meilleur que la moyenne des répondants.

En centre-ville dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, votre avis sur l'accès à l'offre de santé est moindre et vous jugez l'accès à un médecin généraliste plus difficile. Parmi les répondants, les personnes jeunes, de plus de 75 ans ou les familles monoparentales sont plus nombreuses.



Vous jugez votre accès à l'offre de santé facile à très facile plus souvent que la moyenne, votre accès à un médecin généraliste semble plus facile.



Vous êtes dans la moyenne dans votre jugement de l'accès à l'offre de soins.



Votre état de santé est jugé meilleur que la moyenne des répondants.



Vous jugez votre accès à l'offre de santé et à l'offre de soins dans la moyenne ou en dessous de la moyenne.



Votre accès à un médecin généraliste semble plus difficile que la moyenne des répondants.



Votre état de santé est jugé moins bon ou dans la moyenne par rapport aux répondants.



Vous jugez votre accès à l'offre de santé et à l'offre de soins en dessous de la moyenne.



Votre accès à un médecin généraliste est jugé plus difficile que la moyenne des répondants.



Votre état de santé est jugé moins bon par rapport aux autres répondants.

# Focus

## La parole aux habitants

1

### Les difficultés d'accès à la santé



**L'absence de médecins près de chez vous :** « À Consolat tout est difficile : pas trop d'accès aux moyens de transport ou trop loin selon le quartier, surtout où je suis à Consolat. Les sources se situent entre Mirabeau et le littoral. Surtout manque cruel de médecin dans ces quartiers surtout pour les personnes non véhiculées et les handicapés, rien n'est fait dans ce secteur on va dire abandonné. Alors les personnes âgées c'est pire où je suis moi il faut qu'ils marchent 10 minutes à pieds pour avoir un bus c'est désolant... »

**L'absence d'offres de soins à domicile :** « Il faut vraiment un centre de cabinet médical et un médecin pour les visites à domicile. »

2

### Les thématiques de santé qui vous importent



**Santé des femmes :** « Les femmes sont volontaires pour se soigner : elles ne le font pas pour une question de moyens, mais quand on leur parle santé elles sont réceptives. »

**Santé des jeunes :** « Si les jeunes ne font pas confiance aux professionnels à qui ils peuvent se confier, il y aura un rendez-vous pour nous faire plaisir à nous acteurs de terrain, mais ils n'iront plus (...) il faut un acteur de terrain spécifiquement sur ces questions de santé (type médiateur en santé). »

#### Santé des aînés

« Ils vont préférer se soigner que manger, réduire les repas » ; « Il n'y a pas de prise en charge intégrale pour les appareils auditifs, certains ont beaucoup de frais à leur charge « 250 € de crédit par mois pour 1 appareil auditif. »

**Santé mentale :** « Depuis le premier confinement ça a révélé des choses incroyables, mal-être des habitants. »

**L'alimentation :** « Différentes problématiques de santé (nutrition/malnutrition chez les jeunes et certaines familles). »

« Accompagner les familles sur un volet éducatif pour mieux consommer. »

3

### Les autres besoins identifiés



**Les inégalités d'accès à la santé ? Le besoin d'aide pour les démarches administratives**

« Je ne sais pas appeler les taxis et faire les démarches » ; « L'administration plus simple (moins de papier) » ; « Manque de personnes pour remplir les papiers. »

# Focus

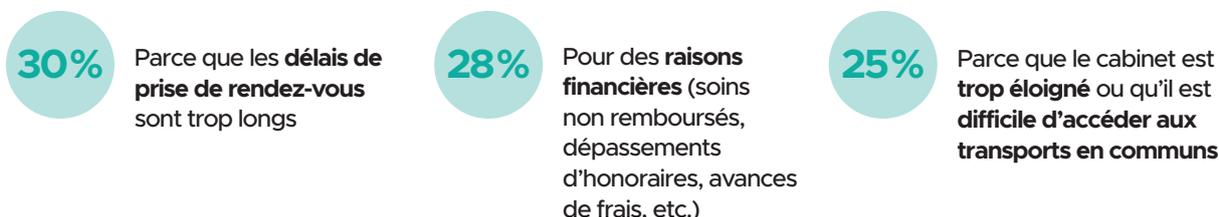
## Les quartiers de Frais Vallon (13<sup>e</sup>) et Consolat Mirabeau (15<sup>e</sup>)



Des habitants de ces quartiers ont du mal à trouver des professionnels ou des structures ressources sur les thématiques de santé qui les concernent



C'est aussi le pourcentage d'habitants qui ont renoncé aux soins sur la dernière année  
Les raisons de ce **renoncement aux soins** :



Des habitants sont confrontés à des difficultés concernant les démarches administratives de santé  
Les raisons de ces difficultés :



# Les enjeux de santé qui vous importent le plus



## Vos priorités de santé

La santé liée à l'environnement et à vos cadres de vie

L'accès à une alimentation de qualité

L'accès aux soins

QR  
CODE

Plus d'informations sur [marseille.fr](http://marseille.fr)

Direction de la Santé Publique et de l'Inclusion

[pps@marseille.fr](mailto:pps@marseille.fr)



VILLE DE  
MARSEILLE

